

## Tout feu, tout flamme pour L'Âtre barbezilien

Le Pays Sud-Charente et des Communautés de communes s'allient pour accompagner et participer au financement du développement des petites entreprises.



*Mardi, les partenaires qui décident de l'attribution de l'aide Cordee TPE Sud-Charente ont pu se rendre compte des effets du dispositif dans L'Âtre barbezilien. (Photo Mauricette Boutin)*

Sylvain Carré, 36 ans, est un fumiste. « Quand j'ai demandé un crédit, les banquiers ont haussé les sourcils », s'amuse-t-il. Pourtant, il s'agissait bien de développer sa fumisterie, activité qui diffère du métier de chauffagiste. Son travail : vendre et installer des poêles à bois ou granulés, des cheminées, des inserts, des cuisinières en pierre, en céramique, à bois ou à bûches densifiées. Il est le concessionnaire exclusif, en Charente, de la maison Jotul qui regroupe Arco et Scan.

Ce jeune Parisien immigré en Charente s'est pris d'affection pour Barbezieux. Avec son enseigne, il aurait pu s'établir plutôt du côté d'Angoulême, mais son expérience, depuis quatre ans et demi, l'a conforté dans son choix de rester en Sud-Charente. Il a été récompensé. L'accompagnement du projet et l'aide financière apportée par le Pays Sud-Charente, les Communautés de communes (CdC), le Conseil général et la Région, pour le déplacement et la perspective d'un développement de l'entreprise, ont été décisifs. « Un vrai coup de pouce financier et psychologique. »

## **21 entreprises bénéficiaires**

Mardi, a eu lieu une réunion des partenaires de la Convention régionale de développement de l'emploi par l'économie des Toutes petites entreprises (Cordee TPE), avec un jury composé de 15 membres (financeurs et techniciens issus des collectivités, représentants des deux chambres consulaires des métiers et du commerce et Trésor public).

Ils ont élu quatre autres entreprises pour bénéficier du dispositif Cordee TPE. Il s'agit du salon de coiffure de Valérie Renaudon, qui se déplace à Chalais ; de l'entreprise de maçonnerie Montauban, à Saint-Laurent-des-Combes ; du distributeur de pièces détachées automobiles Norauto, avenue de l'Europe, à Barbezieux ; et de la création de Tek Moto, par Vincent Brémaud et Mathieu Dexet, qui vont s'installer rue de la République, à Barbezieux.

Déjà, 21 entreprises ont bénéficié de 110 000 €. Une majorité d'entre elles pour des projets de modernisation et de développement, et quelques créations.

### **Une entreprise pérenne**

L'Âtre barbezilien existait depuis 1989, rue de la République. Sylvain Carré et sa compagne Isabelle Germon, son associée, ont acquis cette société en 2007. « L'entreprise a grossi et nous nous sommes aperçus qu'il n'y avait aucune possibilité d'extension. » Tant pour l'accueil des clients, qui ont besoin de voir les matériels exposés, que pour les transports, lorsque des semi-remorques effectuent les livraisons. Il fallait donc envisager un déménagement. Un ancien garage, où s'est installée l'entreprise Desmortier à la sortie Nord, s'est avéré trop onéreux. Un autre était déjà convoité pour un prochain magasin de motos. Le n° 9, rue de la République, sortie Sud de la ville, ancienne concession automobile Citroën, puis restaurant-pizzeria, est apparu idéal : bien visible pour offrir une vitrine efficace, abords spacieux pour les manœuvres des clients et fournisseurs, et vue sur la campagne ! De 80 m<sup>2</sup>, l'espace magasin est passé à 150 m<sup>2</sup>. Et de deux à quatre salariés.

#### **Label « Qualibois »**

L'investissement de base comprend l'achat du bâtiment, de 90 000 €, et les travaux, de 75 000€, sans compter une grande partie réalisée en interne. Ceci a pu se faire grâce aux aides de l'Europe, de l'État, de la Région, du Pays Sud-Charente et des CdC. Cette entreprise, qui fait dans les économies d'énergie et le développement durable, a aussi transformé un CDD (Contrat à durée déterminée) en CDI (Contrat à durée indéterminée). Et s'inscrit parfaitement dans le cadre du dispositif Cordee TPE (Convention régionale de développement de l'emploi par l'économie des Toutes petites entreprises). L'aide, créée en 2011, peut atteindre 20 % des investissements de l'entreprise artisanale ou commerciale.

L'Âtre barbezilien a bénéficié d'une enveloppe de 10 000 €. Elle lui sera versée dès la réalisation de l'ensemble des démarches. Dont l'obtention du label « Qualibois » : un vendeur installateur est en cours de formation.

Le Fisac (Fonds d'intervention et de sauvegarde de l'artisanat et du commerce) a permis également d'augmenter la dotation collective Cordee TPE.